



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

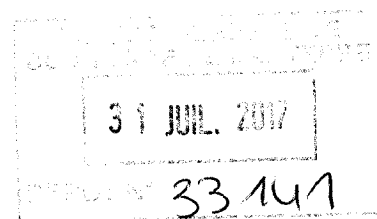
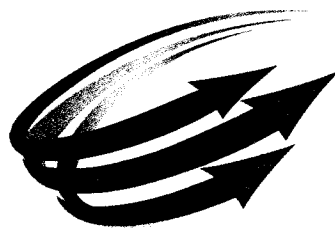
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 04421

Numéro SIREN : 513 576 744

Nom ou dénomination : IGOR PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 33141



Audit Fiscalité et Conseils

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

SARL IGOR PARTICIPATIONS

73 rue du Château

92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Siret : 51357674400017 - NAF : 6612Z

*certifié conforme
la gérance*



3 rue du Colonel Chambonnet 69500 BRON
Tél. : 04.72.14.83.83 – Fax : 04.72.14.83.89 – contact@afc-experts.fr

S.A.S au capital de 100 000 € - RCS LYON B 404 322 422
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Rhône-Alpes
Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie de Lyon

 **Sommaire**

1. Etats simplifiés de l'exercice	2
	3
Bilan	5
Compte de résultat	6
2. Annexe	



Etats simplifiés de l'exercice

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	36 164	20 220	15 944	22 229
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 517 053		2 517 053	1 822 291
Autres immobilisations financières	1 840		1 840	1 840
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 555 057	20 220	2 534 837	1 846 360
Stocks				581 011
Marchandises				581 011
Créances				
Clients et comptes rattachés	417 821		417 821	145 169
Personnel			26 956	1 832
Etat, Impôts sur les bénéfices	26 956		26 956	594
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 619		9 619	950
Autres créances	7 947		7 947	
Divers				7 055
Valeurs mobilières de placement	28 798		28 798	7 055
Disponibilités	897 976		897 976	1 800 834
Charges constatées d'avance	125		125	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 389 242		1 389 242	2 537 446
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 944 299	20 220	3 924 079	4 383 806

 Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	260 000	260 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	125 150	125 150
Réserve légale	26 000	23 400
Autres réserves	124 733	96 618
Résultat de l'exercice	27 301	30 715
TOTAL CAPITAUX PROPRES	563 183	535 883
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	222 566	471 758
Découverts et concours bancaires	42	48
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	222 608	471 806
Emprunts et dettes financières diverses		6 119
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 035 855	3 275 613
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 072	5 665
Personnel	4 554	7 120
Organismes sociaux	5 272	8 129
Etat, Impôts sur les bénéficiaires	71 929	13 579
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	261	59 600
Autres dettes fiscales et sociales	82 016	88 428
Dettes fiscales et sociales	344	293
Autres dettes	3 360 896	3 847 923
TOTAL DETTES		
TOTAL PASSIF	3 924 079	4 383 806

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	569 000	100,00			569 000	
Coût d'achats marchandises vendues	593 256	104,26			593 256	
MARGE COMMERCIALE	-24 256	-4,26			-24 256	
Production vendue	248 246	100,00	230 100	100,00	18 146	7,89
MARGE DE PRODUCTION	248 246	100,00	230 100	100,00	18 146	7,89
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	817 246	100,00	230 100	100,00	587 146	255,17
MARGE BRUTE GLOBALE	223 989	27,41	230 100	100,00	-6 110	-2,66
Autres achats et charges externes	152 850	18,70	95 710	41,59	57 141	59,70
VALEUR AJOUTEE	71 139	8,70	134 390	58,41	-63 251	-47,07
Impôts, taxes et verst assimilés	4 894	0,60	12 663	5,50	-7 769	-61,35
Charges de personnel	99 147	12,13	94 627	41,12	4 520	4,78
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-32 903	-4,03	27 100	11,78	-60 002	-221,41
Reprises s/ charges et Transferts	14 814	1,81	11 691	5,08	3 123	26,71
Autres produits	1		40	0,02	-39	-97,30
Dot. amortissements et provisions	7 109	0,87	7 254	3,15	-145	-2,00
Autres charges	6 232	0,76	1		6 232	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-31 429	-3,85	31 576	13,72	-63 005	-199,53
Produits financiers	65 316	7,99	42 897	18,64	22 419	52,26
Charges financières	9 981	1,22	24 868	10,81	-14 887	-59,86
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	23 906	2,93	49 606	21,56	-25 700	-51,81
Produits exceptionnels	1 500	0,18	42 750	18,58	-41 250	-96,49
Charges exceptionnelles	210	0,03	38 332	16,66	-38 122	-99,45
Résultat exceptionnel	1 290	0,16	4 418	1,92	-3 128	-70,80
Impôts sur les bénéfices	-2 105	-0,26	23 309	10,13	-25 414	-109,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 301	3,34	30 715	13,35	-3 414	-11,11

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL IGOR PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 924 079 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 27 301 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 539 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 526			4 526
- Matériel de transport	31 569		1 800	29 769
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 045	823		1 868
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	37 141	823	1 800	36 164
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 822 291	694 762		2 517 053
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 840			1 840
Immobilisations financières	1 824 131	694 762		2 518 893
ACTIF IMMOBILISE	1 861 271	695 585	1 800	2 555 057

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		823	694 762	695 585
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		823	694 762	695 585
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 800		1 800
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 800		1 800

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI DINO 69 69280 SAINTE CONSORCE	1 000		99,70	4 607
SARL TEO INVESTISSEMENT 75008 PARIS	8 000	84 585	75,00	-222 827
SAS JMA DECO 06400 CANNES	22 200	-188 207	67,56	-536 198
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SAINT THOMAS DE BRETEVILLE 75008 PARIS	1 000		50,00	3 340
SCI ANDREA 69 69006 LYON	1 000		50,00	-1 652
SAS BEGUIN 7 75008 PARIS	9 000		33,33	

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 560	905		3 465
- Matériel de transport	11 556	5 835	1 800	15 591
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	795	369		1 164
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 911	7 109	1 800	20 220
ACTIF IMMOBILISE	14 911	7 109	1 800	20 220

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 968 489 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 504 181		2 504 181
Prêts			
Autres	1 840		1 840
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	417 821	417 821	
Autres	44 522	44 522	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	125	125	
Total	2 968 489	462 468	2 506 021
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	22 634
Banque - Intérêts courus à recevoir	550
Total	23 184

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 260 000,00 euros décomposé en 13 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 360 896 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	42	42		
- à plus de 1 an à l'origine	222 566	43 373	105 709	73 484
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 072	20 072		
Dettes fiscales et sociales	82 016	82 016		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 036 199	3 036 199		
Produits constatés d'avance				
Total	3 360 896	3 181 702	105 709	73 484
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	447 993			
(**) Dont envers les associés	3 035 855			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 478
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	127
Banque - Intérêts courus à payer	42
Dettes provis. pr congés à payer	2 904
Charges sociales s/congés à payer	1 185
Etat - autres charges à payer	261
Divers - charges à payer	344
Total	10 341

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	125		
Total	125		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				28 200	28 200
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				470	470
Amortissements				470	470
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				765	765
Redevances payées				765	765
A un an au plus				9 182	9 182
A plus d'un an et cinq ans au plus				17 598	17 598
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				26 780	26 780
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 820	2 820
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				2 820	2 820
Montant pris en charge dans l'exercice				765	765

IGOR PARTICIPATIONS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 286 000.00 €

Siège social : 73 rue du Château

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

513 576 744 RCS NANTERRE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 27 300.85 €, de la manière suivante :

- Affectation d'une somme de 2 600.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 24 700.85 €
affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme

La Gérance

